

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 9 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le 9 avril à 20h15, le Conseil Municipal de la Commune de Créon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M Pierre GACHET, Maire.

**Présents :** Pierre GACHET, Jean SAMENAYRE, Sylvie DESMOND, Cathy GALLO-SEGURA, Patrick FAGGIANI, Angélique RODRIGUEZ, Florence OVEJERO, Fabian LE SOUDER, Guillaume DEPINAY-GENIUS, Jean-Michel DUTOYAT, Laurent LEMONNIER, Emilie BERRET, Jean-Claude LINARES, Danielle TERRAL, Isabelle MEROUGE, Véronique CORNET, Vincent FEUGA, Nathalie DEJEAN-IBANEZ, Marie LASCOURREGES, Stéphane SANCHIS, José Manuel ROQUE, Mathilde FELD

**Absents excusés :** Pierre GREIL procuration à Patrick FAGGIANI, Marie Chantal MACHADO procuration à Danielle TERRAL, Ivana CHIRICO-GRENIER procuration à Emilie BERRET

**Absents:** Claude BAZARD, Pascal GILLET

M Laurent LEMONNIER est désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 31/03/2015

## 1- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

M. le Maire demande au Conseil municipal de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2015, du jeudi 26 mars 2015.

Au cours de ce débat, M. le Maire a présenté un document de synthèse relatif à l'exercice budgétaire 2014 et aux orientations à prendre en 2015.

## 2- AFFECTATION DE RESULTATS 2014 COMMUNE

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M Pierre GACHET, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

### ➔ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice :	excédent :.....705 139,27 €
	déficit : .....
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	excédent .....129 031,71 €
	déficit : .....
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent :.....834 170,98 €
(A2)	déficit : .....

### ➔ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	excédent :..... €
	déficit : .....262630,76 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :.....160 730,22 €
	déficit : .....
Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :.....€
Ou à reporter au D 001	déficit :.....101 900,54 €
Dépenses d'investissements engagées non mandatées :.....	775 540,99 €
Recettes d'investissements restant à réaliser :.....	440 691,50 €
Soldes de restes à réaliser :.....	-334 849,49 €
(B) Besoin (-) réel de financement.....	436 750,03 €
Excédent (+) réel de financement.....	€

## Résultat corrigé de la section d'investissement repris au budget

Déficit réel d'investissement D.001.....	
Subvention à un groupement de collectivité.....	
Tvx d'office pour un compte de tiers.....	
Déficit repris au budget 200.....	

## ➔ Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1) .....	834 170,98 €
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) .....	
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068) .....	800 000,00 €
SOUS TOTAL (R 1068).....	800 000,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement.....	34 170,98 €
(Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1.....)	€
TOTAL (A1)	

## Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(Recette non budgétaire au cpte 119/ déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

## ➔ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissements	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002	R002 : 34170,98 €	D001 101 900,54	R001 : R1068 : 800 000,00 €

## 3- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION TAXES LOCALES 2015

M. le Maire propose au Conseil municipal de fixer les taux suivants pour l'année 2015 :

Taxe habitation : 19,53 %

Foncier bâti : 20,57 %

Foncier non bâti : 46,23 %

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, vote les taux proposés ci-dessus.

## 4- VOTE DES SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS

Association	Subvention 2015	Subvention exceptionnelle 2015
Amicale dirigeants territoriaux	100	
ACPG	521	
ACCA Chasse	250	
AC PG CATM TOE VG	150	
Camarades de combat	150	
FNACA	200	
SNE Médaillés militaires	100	
Créon 700 ans	10 000	2 000
Bibliothèque	6 600	
Cinéma Linder OCCL	10 000	
Larural	65 000	15 000
La Maison des Lutins	8 500	
Josem	900	

Hip Percut	1 000	
Crescendo chorale	1 000	
Télé Canal Créonnais	1 500	
OTSI	9 000	
Choré Art	4 500	
Créon Judo – Aïkido club	4 000	
Club pétanque créonnais	400	
Créon Vélo Club	2 500	
Tennis club	3 400	
Saponé 33	600	
Tennis de table Farguais	40	
USEP “Les Coquelicots”	650	
Parallèles Attitudes (Ouvre la voix)	2 000	
Hauts de radio	200	

Montant subvention	133 261 €
Montant subvention exceptionnelle	17 000 €
Total	150 261 €

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés, le Conseil municipal vote les subventions proposées.

#### 5- VOTE CHEQUES CREON +

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que certaines associations Créonnaises ont reçu de leurs adhérents Créonnais des chèques Créon + émis par la municipalité.

Chaque association a remis une liste et il convient de voter la subvention correspondant au montant des chèques Créon + déposé :

<b>ASSOCIATION</b>	<b>CREON + (€)</b>
Association sportive du collège	80
Bibliothèque	76
Choré Art	940
Créon Judo Aïkido Club	540
Créon Vélo club	140
Echiquier club créonnais	40
Ecurie de Camiac	260
Entre 2 Dances	760
Football Club Créonnais	680
Gymnastique volontaire féminine	236
Handball club créonnais	900
Haras du Sudre	140
Hip Percut	60
Kaléidoscope	1632
La Ribambule	40
La Soupape	80
Le club des poissons	100
Les Mots de Jossy	80
Loisirs Jeune en Créonnais	40
Musique en créonnais	720
OCCL	120
Petit bruit – Petit plouf	20
Petit Mousses de Langoiran	20



## → Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissements	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002	R002 26 068,98€	D001 : 415 949,51 €	R001 R1068 : 210 000,00 €

### 8- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE L'ASSAINISSEMENT

M le Maire présente, chapitre par chapitre, les propositions budgétaires.

	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	423 258.97 €	423 258.97 €
Investissement	1 768 445.11 €	1 768 445.11 €

Le budget 2015 du service assainissement est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### 9- DISSOLUTION REGIE POINT RELAIS VELO

M le Maire indique que le conseil municipal a décidé dans sa séance du 26 mars 2015 que la gestion du Point Relais Vélo serait confiée à l'Office de Tourisme du Créonnais à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

En conséquence, il convient de dissoudre la régie de recette relative à l'encaissement des locations de vélo.

Cette régie avait été créée par délibération en date du 6 avril 2006.

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés, le conseil municipal décide de dissoudre la régie de recette mentionnée ci-dessus au 31 mai 2015.

### 10- NOUVELLE TARIFSICATION RESTAURANT SCOLAIRE AU 1ER SEPTEMBRE 2015

M le Maire rappelle qu'après concertation avec le Comité consultatif créé pour étudier la nouvelle tarification du restaurant scolaire, basée sur le revenu fiscal de référence des familles, le conseil municipal doit se prononcer sur la mise en application de ces nouvelles mesures.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide (24 pour, 1 contre) :

- 1) de lisser la répartition de l'augmentation sur 2 ans (01/09/2015 et 01/09/2016)
- 2) de fixer le tarif minimum à 0,50 € / repas pour un revenu fiscal de référence de 1 000 € / an
- 3) de fixer le tarif maximum à 4,63 € / repas (prix de revient d'un repas)

### 11- COMPTE-RENDU TRAVAUX DE LA COMMISSION HYGIENE DES ECOLES

Plusieurs élus sous la responsabilité de Patrick Faggiani, adjoint délégué aux affaires scolaires ont décidé de réfléchir sur l'amélioration des conditions d'accueil des élèves dans les blocs sanitaires des écoles de Créon. Cette commission a établi un état des lieux et a rédigé des propositions (fournitures, travaux, etc...).

## 12- NOMINATION DE RUES LOTISSEMENT LES CHENES

M le Maire indique au conseil municipal qu'un permis d'aménager (Lotissement Le Jardin des Chênes) a été accordé sur les parcelles AK 39 AK803p AK805p AK 808p, avenue Suzanne Salvet.

Afin de faciliter les démarches administratives des futurs habitants, il convient de dénommer les rues traversant cet ensemble immobilier.

M le Maire propose de nommer les rues :

- 1- rue Rosa Bonheur
- 2- rue René Princeteau

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, adopte les noms ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Pierre GACHET	Jean SAMENAYRE	Sylvie DESMOND	Pierre GREIL <i>Procuration</i>
Cathy GALLO-SEGURA	Patrick FAGGIANI	Angélique RODRIGUEZ	Stéphane SANCHIS
Florence OVEJERO	Mathilde FELD	Fabian LE SOUDER	Ivana CHIRICO-GRENIER <i>Procuration</i>
Guillaume DEPINAY-GENIUS	Isabelle MEROUGE	Jean-Michel DUTOYAT	Nathalie DEJEAN-IBANEZ
Laurent LEMONNIER	Emilie BERRET	Vincent FEUGA	Véronique CORNET
Jean-Claude LINARES	Marie LASCOURREGES	Pascal GILLET <i>Absent</i>	Danielle TERRAL
José Manuel ROQUE	Marie Chantal MACHADO <i>Procuration</i>	Claude BAZARD <i>Absent</i>	